

Diversité urbaine

L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires

Stéphanie Garneau

Être musulman en Occident après le 11 septembre
Volume 8, numéro 2, décembre 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/000370ar
DOI : [10.7202/000370ar](https://doi.org/10.7202/000370ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CEETUM and Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN 1913-0694 (imprimé)
1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, S. (2008). L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires. *Diversité urbaine*, 8(2), 163–190. doi:10.7202/000370ar

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine et CEETUM, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

L'ÉMIGRATION MAROCAINE AU CANADA : CONTEXTES DE DÉPART ET DIVERSITÉ DES PARCOURS MIGRATOIRES

Stéphanie Garneau

Résumé / Abstract

Les nouveaux arrivants d'origine marocaine au Québec, pourtant majoritairement diplômés et qualifiés en vertu des politiques québécoises et canadiennes d'immigration sélective, rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. À partir d'une double enquête ethnographique réalisée au Maroc et au Québec, cet article veut dépasser l'apparente homogénéité socioéconomique de cette catégorie nationale de migrants pour mettre au jour sa différenciation interne ainsi que la diversité de ses stratégies et parcours migratoires. Les multiples formes de parcours sont le fruit d'une dynamique entre les origines socioéconomiques des migrants, leur histoire migratoire familiale et collective, les mutations sociétales au Maroc, la fermeture des frontières européennes et les politiques d'immigration canadiennes et québécoises. En outre, la perspective théorique et méthodologique empruntée permet d'éviter les pièges de la « culturalisation » des phénomènes sociaux en nous rappelant que les parcours migratoires et les stratégies des acteurs sociaux s'inscrivent dans des territoires – pluriels – faits de rapports politiques, culturels, sociaux et économiques concrets.

While most new arrivals of Moroccan origin in the province of Québec hold university degrees and are qualified in conformity with Canada's and Québec's policies of selective immigration, the majority encounter problems of professional insertion. On the basis of ethnographic research conducted in Morocco and Québec, this article aims to go beyond the apparent socioeconomic homogeneity of this national category of migrants to reveal its internal differentiation as well as the diversity of its strategies and migratory paths. The various types of migrant trajectories are the result of a dynamic between socioeconomic origins, familial and collective migratory history, societal mutations in Morocco, the closing of European borders, and Canada's and Québec's immigration policies. Furthermore, the theoretical and methodological perspective that has been adopted makes it possible to avoid the pitfall of “culturalizing” social issues and makes it clear that migratory paths and the strategies of social actors are situated in territories – plural – made of concrete political, cultural, social and economic relations.

Mots clés : Parcours migratoires, politiques d'immigration, transnationalisme, insertion professionnelle, Maroc.

Keywords: Migratory paths, immigration policies, transnationalism, professional insertion, Morocco.

Introduction

Pendant longtemps, la sociologie de l'immigration a eu tendance à concentrer son attention sur un seul des pôles du parcours de migration, celui de l'arrivée dans la société d'accueil et de la place de l'étranger dans la cité – dont l'assimilation était le plus souvent conçue comme objectif ultime. En plus de traduire une domination subtile, mais non moins pernicieuse du politique sur le champ scientifique, cette approche des phénomènes migratoires a conduit à la réalisation de recherches axées sur les conditions locales d'intégration des immigrants, cela en dépit des conditions sociohistoriques et politiques nationales sous-jacentes à l'émigration¹. De telles études permettent d'identifier les facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels plus ou moins favorables à l'établissement des nouveaux arrivants dans la société d'accueil selon la ou les périodes considérées. En revanche, elles permettent plus difficilement de saisir le processus de construction des parcours d'émigration des acteurs migrants en lien avec les mutations politiques, économiques, sociales et culturelles à l'œuvre dans la société de départ à un moment donné de son histoire. De plus, elles n'éclairent que bien peu les jeux d'influence réciproque entre les configurations sociétales de départ et d'arrivée. Or, les dynamiques ayant cours dans la société d'origine peuvent influencer sur les formes d'établissement dans la société d'accueil tout comme les dynamiques sociales à l'œuvre dans le contexte d'arrivée ont des effets dans les milieux de départ.

Conséquemment à la transformation des réalités migratoires – lesquelles donnent à voir le maintien accru de liens de toutes sortes entre les sociétés de départ et d'accueil –, ces dernières années ont toutefois vu proliférer nombre de recherches aux cadres théoriques et méthodologiques renouvelés. Les notions d'immigration et d'émigration sont de plus en plus remplacées par celles de migration, de circulation, de mobilité ou de nomadisme (Tarrius 1989, 2000, 2002; Peraldi 1999). Le concept de diaspora connaît un regain d'intérêt (Schnapper 2001). Le transnationalisme comme concept et comme paradigme tend progressivement à s'imposer comme cadre d'analyse des phénomènes migratoires (Glick Schiller, Basch et Szanton Blanc 1995; Portes *et al.* 1999). En outre, les recherches multisituées permettent au chercheur d'appréhender les interconnexions entre des espaces sociaux normatifs différenciés (Marcus 1998).

Le Québec et le Canada ne sont pas en reste de ces transformations du champ de la recherche sur les migrations internationales avec la multiplication, ces dernières années, d'études empiriques s'attachant à examiner les relations sociales entretenues par les migrants au-delà des frontières étatiques de leur société d'établissement². En dépit des critiques dirigées à l'endroit de ces nouvelles perspectives de recherche³, ces dernières ont l'avantage de saisir le caractère construit du phénomène migratoire et d'éclairer des dynamiques d'insertion économique, des processus de définition identitaire et des logiques d'appartenance qui demeureraient dans l'ombre par le biais des approches théoriques et méthodologiques classiques axées sur un modèle linéaire d'intégration/assimilation (Fortin 2000). Les connaissances produites revêtent une importance non négligeable pour la compréhension des phénomènes migratoires dans un contexte où les questions entourant l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants et l'intégration des « communautés culturelles » à la « société globale » font l'objet de surenchères médiatiques, particulièrement depuis le 11 septembre 2001 et le recours des autorités publiques à un registre de légitimation politique autour de la sécurité (Crépeau 2002). L'émotivité et la virulence des récents débats sur les accommodements raisonnables au Québec en sont certainement, au moins en partie, un écho.

C'est donc pour mieux saisir les influences mutuelles entre les différents espaces jalonnant les parcours migratoires des Marocains au Québec et au Canada que nous avons choisi d'appréhender ces derniers à partir d'un double site, l'un dans la société de départ et l'autre dans la société d'arrivée⁴. Outre que l'immigration en provenance du Maroc vers le Québec a crû de façon considérable au cours des dernières années – le Maroc est passé du onzième principal pays de naissance des immigrants admis au Québec entre 1993-1997 à la deuxième position, derrière la Chine, entre 2001-2005 (MRCI 2003; ICCQ 2006) – et que les migrants marocains font partie des catégories de nouveaux arrivants qui rencontrent le plus de problèmes d'insertion en emploi⁵, nous avons choisi de nous pencher sur cette catégorie nationale spécifique afin de mieux contextualiser les processus d'émigration. En effet, lorsque des recherches s'attardent aux populations d'origine marocaine au Québec, celles-là sont souvent incorporées à des catégories générales telles que « Maghrébins », « Africains du Nord » ou « musulmans ». Ces amalgames permettent difficilement d'identifier les effets des déterminants historiques, politiques, économiques et sociaux des contextes de départ sur les processus de migration et les modalités d'insertion économique dans la

société hôte, et contiennent le risque de culturaliser les réalités observées. Par ailleurs, le caractère sélectif des politiques d'immigration canadiennes et québécoises, notamment au regard des niveaux relativement élevés de scolarisation et de qualification exigés, tend à induire une perception socioéconomiquement homogénéisée et homogénéisante des populations immigrantes. En conséquence, c'est l'identification d'autres déterminants des parcours, comme les origines sociales familiales ou la région infranationale de provenance, qui nous échappe.

Dans le présent article, nous examinerons les modalités objectives et subjectives de construction du parcours de migration et d'insertion économique au Québec, ainsi que les ressources mobilisées par les migrants et leur famille tout au long du processus migratoire, en insistant sur la dimension relationnelle et multisituée de ce processus⁶. Nous observerons que la construction du parcours d'émigration et d'établissement dans la société d'accueil est fonction des origines socioéconomiques et de l'histoire migratoire familiale des migrants en lien avec les mutations du contexte social, économique et politique marocain d'une part, et des politiques migratoires européennes et canadiennes d'autre part.

Nous verrons également que les représentations et les usages des pôles constitutifs de l'espace migratoire des migrants et de leur famille varient en fonction de leur patrimoine de ressources initial, ce qui donne à voir une différenciation des parcours de migration et d'insertion dans le pays d'accueil. Ici, les ressources sont considérées dans leur diversité (culturelles, sociales, symboliques, économiques, etc.) et sont comprises dans le même sens que Bourdieu dans sa théorie du capital (Bourdieu 1979, 1980; Chauviré et Fontaine 2003). Dans le cas présent, le concept de ressource renvoie toutefois à l'approche de Lin (1995), développée dans la foulée des travaux de Granovetter (1973), et a été mobilisé pour sa capacité à tenir compte à la fois des opportunités et contraintes structurelles ainsi que des actions et capacités réflexives des acteurs sociaux. Suivant cette approche, les différentes ressources disponibles pour un individu sont déterminées par sa *position* initiale dans l'échelle sociale, mais celui-ci détient également une certaine marge de manœuvre pour en faire (ou non) *usage*. En prenant appui sur diverses recherches conduites ces dernières années en contexte migratoire, nous incluons aux différentes espèces de ressources communément considérées dans l'analyse, celle d'espace⁷. L'espace devient une ressource lorsque l'acteur social maîtrise un système de lieux qui multiplie les autres types de

ressources accessibles, procure des droits (d'habiter, de circuler, etc.) et permet de développer des compétences (savoir circuler, agencer des espaces en un système d'interactions profitables, etc.) (Lévy et Lussault 2003). Cet article met en relief des parcours où l'espace est inégalement mobilisé comme ressource. Il ouvre la voie à l'exploration et au prolongement de ces premières pistes d'analyse.

Note méthodologique

Un premier volet de l'enquête de terrain a d'abord eu lieu à Montréal pendant l'été 2006, puis au Maroc de septembre à décembre 2006⁸. Des récits de vie ont été récoltés auprès de trois femmes et deux hommes d'origine marocaine à Montréal et de cinq femmes et cinq hommes rencontrés au Maroc – soit à Rabat, Casablanca, Tanger et Fès. Parmi ces 15 personnes, sept se trouvent à avoir migré à Montréal, dont deux étaient rentrées au Maroc où nous les avons rencontrées. Les huit autres personnes interrogées vivent au Maroc et ont un ou plusieurs membres de leur famille immédiate (mari, mère, fils, fille, frère, sœur) vivant au Canada (Montréal, Toronto et Calgary). À une exception près, les répondants interrogés au Maroc n'ont aucun lien avec les répondants rencontrés à Montréal. Ces derniers ont été rejoints grâce au concours d'une association marocaine et d'un Club de recherche d'emploi montréalais. Au Maroc, l'échantillonnage s'est fait « par boule de neige », par l'intermédiaire de personnes rencontrées dans différents milieux sociaux (collègues, employé d'un commerce fréquenté quotidiennement, etc.).

Les entretiens biographiques réalisés auprès des migrants au Canada visaient à approfondir leurs motivations de départ, les ressources mobilisées tout au long de la préparation du projet migratoire et de l'établissement à Montréal, les obstacles à l'insertion économique dans la société d'accueil, la nature des liens avec le pays d'origine ou les pays tiers et, pour les migrants de retour, les motifs de la réinstallation au Maroc. Ceux récoltés auprès des familles au Maroc avaient pour objectif de saisir les représentations du Québec et du Canada comme sociétés d'accueil, la fréquence des relations et des communications avec le(s) migrant(s) au Canada ainsi que les effets de cette émigration sur l'imaginaire migratoire, les stratégies et la redéfinition des rôles familiaux, le cas échéant. L'entretien étant une méthode d'enquête qui permet la récolte de données tant objectives (les faits, par exemple le métier exercé) que subjectives (opinions, motivations) (Beaud 1996), nous avons pris en

considération les faits relatés par les répondants rencontrés au Maroc à propos de leur famille au Canada (déplacements, emplois occupés par le migrant...). Si donc les propos des répondants du Maroc (non-migrants) et ceux des répondants du Québec (migrants) se croisent dans cet article, nous avons eu le souci de ne pas soumettre à l'analyse les motivations que les familles pourraient prêter aux migrants, sauf dans les cas où cette interprétation éclaire les représentations que se font les Marocains résidant au Maroc du Canada comme pôle migratoire.

En quête d'une plus grande proximité avec les acteurs de terrain et pour une meilleure « qualité affective et sensible des données » (Céfaï 2003 : 515)⁹, nous avons accompagné ces récits d'observations participantes dans les familles au Maroc et lors de l'assemblée générale d'une association marocaine à Montréal. Enfin, nous avons complété cette démarche d'enquête par la récolte d'entretiens auprès de différents acteurs institutionnels liés de près ou de loin à la migration vers le Canada : associations marocaines à Montréal, consultants et avocats en immigration au Canada ayant pignon sur rue à Rabat et à Casablanca, Fondation Hassan II pour les Marocains de l'étranger, etc.

L'ensemble des répondants vit ou vivait, avant de quitter le Maroc, dans une ville de grande ou de moyenne taille (Casablanca, Rabat, Tanger, Fès, Meknès et Agadir). Toutefois, six d'entre eux sont originaires des zones rurales de l'Oriental, de Meknès-Tafilalet, du Haut-Atlas, de Tadla-Azilal et du Souss. Cela signifie qu'ils ont, par le passé, effectué une migration interne avec ou sans leurs parents et que pour certains, d'origine berbère, la migration fait historiquement partie de l'histoire familiale et communautaire. Nous y reviendrons. Si tous les répondants ont été scolarisés (les niveaux atteints oscillent entre le baccalauréat français et le doctorat d'État), cinq d'entre eux proviennent des couches les plus aisées (père diplomate, ancien grand commerçant, caïd), l'une a un père qui travaille comme cadre moyen dans le fonctionnariat et tous les autres ont un père petit commerçant, petit artisan ou salarié ayant au mieux obtenu une scolarité primaire. Tous les répondants sont de confession musulmane.

Parmi les sept répondants ayant migré, trois sont arrivés au Québec avant le 11 septembre 2001. La migration la plus ancienne a eu lieu en 1992 et la plus récente, en 2005. La moyenne d'âge est de 39 ans,

la personne la plus jeune ayant 27 ans et la plus âgée, 52. Alors que quatre de ces enquêtés ont été accueillis sous la catégorie « travailleur indépendant », deux autres sont respectivement arrivés munis d'un visa étudiant et d'un visa touristique et un homme a été parrainé par son épouse québécoise. Un seul possédait une deuxième nationalité (française) avant de migrer. La scolarité de ces répondants s'étend du bac français (2) au doctorat (1). Sauf la jeune Marocaine qui a d'abord migré au Canada pour les études, tous les autres occupaient un emploi au Maroc avant de partir comme cadres moyens ou supérieurs dans la fonction publique et le secteur privé.

La construction de la migration marocaine au Canada : entre contraintes et opportunités structurelles

Si la migration au Canada en provenance du Maroc est en hausse quasi constante depuis près de quinze ans, l'Amérique du Nord constitue encore aujourd'hui une destination marginale pour les candidats à l'émigration marocaine. En 2002, des 2,6 millions de Marocains estimés résider à l'étranger, 85 % se trouvaient en Europe, 9 % dans les pays arabes et 6 % seulement en Amérique du Nord (Bouoiyour 2006 : 475). Historiquement, les politiques migratoires du Maroc et des pays européens se sont adjointes au différentiel économique entre ces espaces nationaux pour édifier des traditions migratoires entre le nord et le sud de la Méditerranée ainsi qu'un imaginaire de l'ailleurs que viennent alimenter plus récemment, comme nous le verrons, les politiques d'immigration canadiennes et québécoises. Aussi, les motivations subjectives au départ vers le Canada, polymorphes comme dans toutes migrations, et les usages des espaces territoriaux à travers ces déplacements ne prennent tout leur sens que s'ils sont replacés dans l'histoire collective et familiale des acteurs sociaux.

Le Maroc a une longue tradition d'émigration vers l'Europe initiée au début du XX^e siècle et propulsée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au moment où les pays européens en pleine reconstruction répondent à leur besoin de main-d'œuvre en puisant dans les anciennes colonies. Au cours de cette première phase des mouvements migratoires marocains, l'émigration est majoritairement celle d'hommes adultes venus seuls, elle provient des régions pauvres et rurales du Maroc, principalement de la zone berbère du Souss (Sud marocain), et se dirige surtout vers la France, la Belgique et les Pays-Bas (Simon 1990). L'émigration des

groupes berbères, en l'occurrence des Berbères chleuhs du Sud marocain, constitue d'ailleurs le fer de lance de la migration marocaine en Europe. Son ancienneté et son importance font en sorte que l'organisation sociale locale de ces groupes s'est forgée en lien avec la mobilité, par la sollicitation à distance des liens familiaux et communautaires. Cela explique le maintien de liens forts, encore aujourd'hui comme nous le verrons, entre les ressortissants à l'étranger et les membres de la famille et de la communauté restés au pays (Lacroix 2005).

La fermeture des frontières subséquente aux chocs pétroliers de 1973-1974 annonce le début de la deuxième phase de l'histoire des mouvements migratoires du Maroc. La migration de travail, de même que la migration pour études en France (Borgogno et Streiff-Fénart 1997; Simon 2000), connaissent à partir de ce moment et tout au long des années 1980 un ralentissement au profit de celle des femmes et des enfants, à la faveur des politiques de regroupement familial engagées dans les pays hôtes. En plus de donner un élan aux migrations clandestines (*brague*), ce changement des politiques migratoires des pays traditionnels d'accueil aura pour conséquence de diversifier les pays de destinations – les migrants marocains se dirigent alors vers l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et les pays scandinaves, mais aussi vers la Libye et les pays du Golfe producteurs de pétrole – et d'étendre les foyers de départ à d'autres régions telles que le Rif, l'Oriental, les plaines agricoles, les villes de taille moyenne (Fès, Agadir, Meknès, etc.) et même Casablanca. À la fin des années 1980, le Maroc constitue le pays du Maghreb ayant le plus grand nombre de ressortissants à l'étranger et l'espace migratoire le plus étendu (Simon 1990). Prenant appui sur les réseaux de migrants déjà installés en Europe, des ponts s'instaurent entre certaines régions du Maroc et des pays d'Europe, si bien que la vie de plusieurs régions marocaines devient inextricablement liée aux conditions économiques qui prévalent au nord de la Méditerranée (Lazaâr 1987; CERAU 2006). Les politiques migratoires marocaines ont également contribué, pendant toute cette période, à la structuration de ce portrait d'ensemble en facilitant les flux de travailleurs vers l'étranger comme moyen de désengorger un marché du travail local saturé et de tirer profit des transferts de fonds des Marocains de l'extérieur (Charef 1981; Lazaâr 1987). Aussi, l'« ailleurs » fait-il depuis longtemps partie de l'histoire collective, ce qui alimente pour plusieurs le fantasme de l'étranger, souvent perçu comme le symbole de la réussite sociale et économique. Si, d'après l'une de nos répondantes, « *les Marocains [...] rêvent tous de l'étranger* »¹⁰, nous verrons que ce désir d'émigration est variable et qu'il n'a pas touché de la même façon, ni en tout temps, toutes les catégories sociales de la population.

Les années 1990 constituent cependant un tournant dans l'évolution des flux migratoires marocains. Conséquemment à la tombée des cours du phosphate durant les années 1980, aux mesures d'ajustement structurel (désengagement de l'État, privatisation) exigées des bailleurs de fonds internationaux et aux accords de libre-échange signés avec l'Union européenne, le Maroc entre dans une période de crise économique. La vente d'entreprises publiques, l'entrée marquée des firmes étrangères sur le territoire marocain et la « mise à niveau » des industries marocaines qui s'ensuit entraînent à leur tour une réduction des emplois, la montée du chômage, la paupérisation, l'accroissement des écarts socioéconomiques entre milieux urbains et ruraux, ainsi que l'extension de l'économie informelle, de l'activité narcotique et de la contrebande¹¹. À ce paysage économique en restructuration, on peut ajouter la question du Sahara occidental, encore non résolue sur le plan international, laquelle continue d'occasionner des dépenses militaires importantes.

De plus, en dépit d'avancées démocratiques depuis les « années de plomb » – pluripartisme, élections plus transparentes, plus grande liberté d'expression, réforme du code de la famille (*Moudawana*), politique d'ouverture à la cause berbère (*amazigh*) –, le système politico-administratif fort et centralisé du Maroc, le *Makhzen*, demeure un régime politique autoritaire dont le mode de fonctionnement politique et économique freine l'imposition et la mise en œuvre de réformes¹². Sur le plan de l'éducation, par exemple, il n'existe pas de débat de fond sur la redéfinition du système scolaire alors que les difficultés actuelles sont manifestes. Le Maroc possède en effet un faible taux d'alphabétisation (50,7 % en 2002) comparativement à la Tunisie (73,3 %) et à l'Algérie (68,9 %) (Troin 2006 : 11). On y observe une sous-scolarisation des campagnes et des filles (Mellakh 2000; Escallier 2006), la persistance des inégalités sociales d'accès à l'enseignement primaire et supérieur¹³, de même que la montée en flèche du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur¹⁴. Le mécontentement et le désenchantement se font sentir, particulièrement chez les jeunes générations et les classes moyennes dites « de promotion ». Les manifestations bruyantes des diplômés-chômeurs de l'enseignement supérieur (Bennani-Chraïbi 1994; Emperador-Badimon 2008) et l'accroissement de l'émigration clandestine (ainsi que les drames humains qui parfois l'accompagnent), même parmi les populations scolarisées (Arab 2007; Peraldi et Rahmi 2007), témoignent chacun à leur façon de ces processus de précarisation et de ce climat ambiant d'inquiétude sur l'avenir.

Parallèlement à ces grands traits du portrait économique, politique et social marocain, le contrôle des frontières européennes se raffermi au cours des années 1990 via l'application des accords de Schengen, nourrissant dans la foulée les aspirations au départ (Talahite 1997). C'est dans ce contexte qu'intervient la politique d'immigration du Canada, plus particulièrement depuis l'Accord Canada-Québec de 1991, lequel confère au Québec davantage de pouvoirs en matière de sélection. En effet, le gouvernement québécois adopte en 1996 une nouvelle grille de sélection des immigrants visant en priorité les « jeunes personnes actives » et les « jeunes familles », les travailleurs qui s'inscrivent dans des professions en demande, les personnes hautement scolarisées ainsi que les francophones. Les pays du Maghreb constituent une région cible. Les offensives canadienne et québécoise en matière de recrutement sont d'ailleurs fort visibles au Maroc, où un véritable marché de l'émigration vers le Canada s'est déployé : présence de panneaux publicitaires, multiplication d'annonces dans les journaux et magazines, prolifération de bureaux de consultants et d'avocats en immigration et tenue de séances d'information dans les hôtels.

Ce recrutement intensif se superpose à la fermeture des frontières européennes et à un contexte social, politique et économique national spécifique pour non seulement attiser l'intérêt de certains Marocains pour le Canada comme destination potentielle, mais aussi pour éveiller l'idée de migrer auprès des classes moyennes et aisées pour lesquelles la migration extérieure n'était jusqu'alors pas une nécessité économique ni une stratégie de maintien ou de promotion sociale. Ce récent intérêt pour le Canada a effectivement une coloration nouvelle : il rejoint autant les candidats traditionnels à la migration de travail¹⁵ que la main-d'œuvre qualifiée, scolarisée au Maroc ou en Europe, pour la majorité occupant un emploi au moment de migrer.

Pourquoi partir au Canada? Une nouvelle figure de migrant

Lorsque nous les avons interrogés sur les raisons de leur migration à Montréal, certains répondants nous ont dit être déçus de l'immobilisme politique qui semble perdurer malgré l'arrivée du nouveau roi en 1999. Ils ont perdu l'espoir que les réformes apportent dans un futur proche des changements économiques et sociaux significatifs : « *C'est pas démocratique* » (Fatima); « *Tout le budget du gouvernement est allé au Sahara occidental* » (Fatiha); « *On est l'élite, soi-disant, mais c'est*

difficile avec les gens qui dirigent ce pays. Il n'y a pas de programmes de développement » (Driss). Aussi, Fatiha et son mari étaient inquiets de l'ampleur du chômage et contestaient la « nécessité » qui est faite, au Maroc, de recourir à des enseignements privés – très coûteux financièrement – pour la réussite scolaire de leurs enfants. En dépit du fait qu'ils étaient tous deux fonctionnaires d'État à Casablanca depuis la fin de leurs études universitaires en 1978, ils ont choisi de migrer à Montréal afin d'offrir à leurs trois enfants une éducation de qualité et à moindre coût ainsi qu'une insertion professionnelle qu'ils anticipent moins ardue dans leur nouveau pays d'accueil. Fatima fait allusion aux préjugés et aux faibles possibilités d'avancement professionnel qui règnent encore au Maroc pour les femmes : « *J'étais ligotée en tant que femme, j'avais pas d'avenir, je commençais à stagner.* » (Fatima)

Salma était lasse des regards accusateurs ou des propos désobligeants dont elle se sentait couramment la cible en tant que femme « *très occidentalisée* ». Pour sa part, ce qu'elle considère être un « *intégrisme* » religieux ambiant fut un important incitatif à l'émigration. L'« *incivilité* » et l'« *insécurité* » sont également mentionnées comme causes de la décision de migrer dans « *un pays développé* » (Fatiha). Pour des répondants tant féminins que masculins, c'est le manque de reconnaissance professionnelle fondée sur le mérite et le fait qu'ils occupaient un emploi qui n'était pas suffisamment rémunéré ni en adéquation avec leur niveau de diplôme qui les a poussés à la migration. D'autres expliquent être partis parce qu'ils n'avaient pas « *les relations qu'il faut* », une « *famille influente* » ou des « *parents derrière avec une certaine fortune* » (Amine), ce qu'ils estiment être nécessaire afin de bien se positionner professionnellement au Maroc. Pour l'ensemble de ces migrants, le départ constitue une stratégie d'ascension sociale, pour eux ou pour leurs enfants. La migration devient le moyen d'améliorer leur qualité de vie quand cela ne leur paraît plus possible, à moins de sacrifices jugés trop lourds, au Maroc. Un retour définitif au pays n'est généralement pas exclu, mais celui-ci n'est pas envisagé à court ni à moyen terme. Houria, qui communique quotidiennement avec son frère installé à Calgary, nous explique que celui-ci compte vivre une quinzaine d'années au Canada avant de s'établir au Maroc :

« *Il ne veut pas rentrer, comme ça, bredouille. Sa maison il l'a achetée je sais pas combien, s'il veut la vendre, il peut la vendre très très cher, avec cet argent il peut faire des investissements au Maroc* ». (Houria)

Cela dit, d'autres répondants provenant de familles issues des couches les plus favorisées de la société marocaine voient la migration en pays étranger comme une stratégie afin de contourner certains obstacles locaux, de favoriser une insertion professionnelle ultérieure au Maroc et de vivre une expérience enrichissante tant sur le plan personnel que professionnel. Dans ces cas, la migration est *a priori* conçue de façon temporaire, bien que des événements puissent provoquer une installation durable. Face à un système marocain d'enseignement supérieur fort sélectif, une formation universitaire et une expérience professionnelle de quelques années à l'étranger constituent, pour certains, une alternative lorsque le dossier scolaire ne permet pas d'entrer dans une grande école au Maroc. Dans d'autres cas, comme pour Lamia, l'expérience de travail au Canada – « *réputé quand même pour être top au niveau des technologies* » – servira à mettre en valeur son curriculum vitae lorsqu'elle décidera de rentrer au Maroc. Elias, qui est « *issu d'une famille qui est très bien placée au niveau politique, au niveau économique* », explique qu'il « *déteste la routine* » et qu'il a « *décidé de partir au Canada comme [il aurait] pu aller en Australie ou ailleurs* ». Dans son cas, la migration s'inscrivait dans un désir de changement et le caractère volontaire, tant du départ que de la destination, est des plus évidents.

Pour la majeure partie des répondants, cependant, le choix du Québec ou d'une autre province canadienne n'était pas naturel et fut fortement déterminé par la fermeture des frontières européennes d'une part, ainsi que par le recrutement intensif des gouvernements québécois et canadien. Pour Amine et Lamia, qui effectuaient tous les deux des études universitaires en France au milieu des années 1990 et au début des années 2000 respectivement, c'est le non-renouvellement de leur visa étudiant, à la suite du resserrement des contrôles français, qui les a incités à se tourner vers le Québec. Pour les répondants issus des classes sociales privilégiées, l'immigration n'avait pas jusqu'alors fait partie des stratégies professionnelles, sauf pour la formation universitaire. Elle était même perçue négativement : « *Un immigré, c'était un peu péjoratif, c'était même socialement mal vu parce que c'est des gens qui ont besoin de travailler, qui ont besoin d'argent, qui n'ont pas étudié* » (Fatima). Dans leur cas, c'est le caractère sélectif de l'immigration au Québec et au Canada qui l'a valorisée et rendue envisageable : « *On vient nous chercher parce qu'on a des diplômes, qu'on est des intellectuels* » (Fatiha). Progressivement, des ponts se sont créés et continuent de se créer entre les Marocains du Canada et ceux restés au pays, ce qui contribue à l'attractivité de ce pays (Chankou 2006), si ce n'est à la migration effective via le parrainage et le regroupement familial.

L'insertion en emploi au Canada : des obstacles différenciés

Les migrants qui forment notre corpus ont un bagage de ressources sociales, économiques, culturelles, symboliques et spatiales inégal. Certains, nous l'avons mentionné, proviennent de familles très privilégiées pour lesquelles les déplacements dans l'espace international ont traditionnellement connu peu d'entraves, grâce à leurs ressources économiques ou symboliques et sociales (pour l'obtention d'un visa touristique, notamment). Salma, issue d'une grande famille *fassie* dont les parents étaient des commerçants de tissus, a passé une partie de son enfance à voyager en Afrique subsaharienne : « *L'étranger, pour nous, c'était pas l'inconnu* ». Elle et son mari ayant poursuivi leurs études universitaires en France, il était dans la normalité que ses deux filles et son garçon partent aussi à l'étranger pour l'obtention de leurs diplômes. Pour ces personnes et leur famille, l'international constitue historiquement un espace d'action de l'ordre des possibles, de surcroît considéré localement comme un signe de « distinction exceptionnelle » (Moatassime 2000 : 12). Elias, dont le père était diplomate, a passé son enfance et son adolescence dans plusieurs pays où il a été scolarisé, à l'instar des enfants des familles étudiées par Wagner (1998), dans des écoles internationales ou des lycées français à l'étranger. De double nationalité franco-marocaine, doté de surcroît d'expériences de travail en France, il est le seul répondant de notre échantillon de migrants à s'être trouvé un emploi qualifié à son arrivée. À l'exception également de Lamia qui a émigré pour les études, tous les autres se sont résignés, après des démarches stériles de recherche d'emploi, à suivre une formation technique au cégep ou à l'université.

Certains migrants, initialement moins privilégiés sur le plan socioéconomique, n'avaient pas moins acquis des ressources culturelles, symboliques et sociales préalablement à la migration. Quelques-uns ont réalisé leurs études secondaires dans un lycée français ou suivi des cours de langue dans un centre culturel américain, ce qui les a dotés d'une scolarisation hautement considérée socialement et d'une bonne maîtrise orale et écrite de la langue française ou anglaise. D'autres, comme les frères de Bachir et de Driss respectivement, avaient obtenu un stage dans une entreprise canadienne antérieurement à leur intention de migrer ou collaboraient déjà, à distance, avec une entreprise canadienne. Puisqu'ils ont été embauchés dans cette même entreprise, on peut penser que ces expériences antérieures et réseaux sociaux ont grandement facilité leur insertion professionnelle dans la société d'accueil, si ce n'est qu'ils ont suscité le projet migratoire. Pour certains, enfin, des études universitaires

en Europe préalablement à la migration leur ont permis de se forger un ensemble de savoirs et de compétences (capacités de s'adapter rapidement à un nouvel environnement culturel, aptitudes à se déplacer à l'intérieur du Canada en fonction des emplois offerts, connaissance des méthodes de recherche d'emploi, etc.), en plus de les pourvoir en ressources culturelles et symboliques hautement considérées sur le marché du travail canadien¹⁶. Pour tous ces individus, l'insertion professionnelle au Canada s'est faite relativement aisément. Ils occupent un poste en lien avec leur filière et leur niveau de formation, ils ont mis tout au plus quelques semaines avant de trouver un emploi et plusieurs d'entre eux ont été en mesure, depuis, d'accéder à la propriété.

En revanche, les migrants qui ont été exclusivement scolarisés dans les établissements d'enseignement marocains, qui ont un diplôme universitaire marocain et qui n'avaient aucune expérience académique ou professionnelle à l'international ont dû faire face, à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres recherches, à la déqualification professionnelle (Fortin et Renaud 2004; Renaud et Cayn 2006). Plusieurs se sont non seulement butés à certains ordres professionnels du Québec, mais aussi à plusieurs obstacles d'ordre bureaucratique et administratif. C'est le cas de Fatiha qui, bien qu'on l'avait informée qu'elle aurait trois compléments de formation à faire pour exercer en tant qu'infirmière au Québec, ne savait pas avant son arrivée qu'il y avait un examen de sélection pour l'accès à cette formation, ni qu'il y avait une longue liste d'attente pour s'inscrire à cet examen. Si la majeure partie des migrants trouvent les ressources d'aide à l'emploi accessibles, le manque initial d'information, voire parfois la désinformation, est dénoncé de façon récurrente dans les entretiens. Ces répondants ajoutent qu'il n'est pas aisé de formuler un projet professionnel au Canada lorsque les démarches d'immigration s'échelonnent sur trois à cinq années et que l'incertitude quant à l'issue de la demande plane tout au long de cette période. Les services d'immigration, au demeurant, ne semblent pas contribuer à faciliter le suivi du dossier : « *Ils ont rien dit, ils nous ont envoyé sur le site où c'est juste des statistiques qu'ils ont affichées* » (Habiba). Quand, à ces contraintes, se superposent l'âge du migrant et l'ancienneté du diplôme – l'insertion en emploi en fin de quarantaine n'est pas aisée et un diplôme universitaire obtenu il y a plus de 25 ans n'a pas une grande valeur en 2005 –, l'entrée sur le marché du travail est un véritable parcours du combattant et court d'autant plus de risques de se solder par une déqualification ou un retour à l'université.

La rupture du processus de socialisation professionnelle lors du passage du pays d'origine au pays d'accueil est d'ailleurs d'autant plus difficilement vécue par les migrants qu'ils ont quitté un statut social privilégié. Fatima, haut cadre dans une banque au Maroc, raconte l'expérience traumatisante que fut pour elle, après des mois de recherche infructueuse de travail, la fréquentation des centres d'emploi :

« *C'était désespérant, je me suis retrouvée en train de faire la queue avec des gens qui ne sont pas instruits, des pauvres gens. Moi qui étais un cadre supérieur là-bas, c'était horrible, une expérience horrible* ».

La grille de sélection semble induire un message dissonant en laissant penser, d'une part, que le Canada accueille le migrant pour qu'il fasse « *profiter ses compétences* » à l'essor économique du pays et, d'autre part, que ce dernier n'a finalement pas les qualifications appropriées. Le discours accompagnant la politique d'immigration canadienne conduit à un paradoxe en ce que l'établissement au Canada symbolise la réussite, mais qu'en même temps, la déqualification sociale et professionnelle vécue ne permet pas l'envoi d'argent au pays ou complique un retour, qu'il soit ponctuel ou définitif : « *Retourner, pour faire quoi?* » (Younès). Lorsque cette situation se présente, elle risque de mener à un sentiment d'échec et à l'isolement social du migrant.

Donc, pour la majorité des migrants, le parcours d'établissement à Montréal correspond à l'expérimentation de programmes d'employabilité, de contrats à durée déterminée ainsi qu'à un retour sur les bancs d'école, parfois tout en occupant un petit boulot : « *Je travaillais à temps plein, c'était le soir, c'était fatigant, je finissais, je prenais ma bicyclette jusqu'au cégep...* » (Younès). Le frère de Mohammed, qui a un bac français comme scolarité et était technicien à l'ONCF (Office national des chemins de fer du Maroc) avant d'émigrer au Québec, travaille toujours dans l'économie informelle trois ans après son arrivée à Montréal. D'autres membres de la famille des répondants rencontrés au Maroc sont toujours à la recherche d'un emploi après plus de cinq ans d'établissement au Canada. Pour le mari d'Habiba et le frère d'Houria, la recherche infructueuse d'un travail à Montréal, point de chute à leur arrivée au Canada, s'est soldée par un départ à Calgary où ils travaillent désormais tous les deux en tant qu'ingénieurs dans une entreprise multinationale.

Les stratégies d'insertion économique : l'espace comme ressource

Dans le but de contourner les obstacles inhérents à leur établissement au Canada, des familles ont délibérément opté pour la dispersion spatiale ou ont su, une fois migrées, en tirer profit. Fatima – issue des couches sociales aisées, nous le rappelons – explique que la migration familiale s'est d'abord faite par étape, avec le départ de son fils pour les études l'année précédant sa migration :

« Je suis venue tâter le terrain. C'est pas facile prendre une décision d'immigrer, de t'installer, vous avez une maison, une hypothèque... [...] alors, j'ai dit à mon mari : "pourquoi pas envoyer les enfants d'abord pour étudier" ».

Cette famille a d'ailleurs limité la perte de ses ressources en conservant une maison et l'entreprise du mari au Maroc. Après une tentative infructueuse d'insertion économique à Montréal, ce dernier est alors rentré au pays :

« Je travaillais un peu et mon mari, il est pas resté, il est venu trois mois, il retournait, il venait, il retournait, c'est lui qui nous envoyait de l'argent pour vivre ».

Fatiha et son mari, de leur côté, ont décidé de migrer avec leurs trois enfants en âge scolaire bien que leur fille aînée de 22 ans, tout juste mariée à un médecin, soit restée au Maroc :

« J'aimerais mieux avoir ma fille avec moi, mais je ne le encourage pas à émigrer. J'ai entendu cette histoire d'un pharmacien à qui on a dit qu'il devait refaire toute sa formation et d'un cardiologue égyptien qui en est aujourd'hui à faire une formation de préposé aux bénéficiaires ».

Depuis son arrivée à Montréal, il y a de cela 10 mois, elle est retournée une fois au Maroc pour l'accouchement de sa fille, grâce au concours financier de son gendre qui lui a acheté le billet d'avion.

À l'exception des personnes issues de milieux aisés, la majeure partie des migrants n'ont pu retourner pour la première fois au Maroc que trois ou quatre années après leur arrivée au Canada, cela en raison de ressources financières insuffisantes et d'une instabilité professionnelle prolongée. Dans ce cas, plusieurs ne profitent pas moins de la multipolarité de leurs réseaux familiaux. Le frère et la sœur d'Omar, par exemple, envoient

leurs enfants au Maroc pendant les vacances scolaires d'été. Pour Omar, cela leur permet de conserver un lien étroit avec leurs cousins et cousines du Maroc, de favoriser l'apprentissage et le maintien du *tachelhit* (langue berbère) et de la culture. Il s'agit sans doute également pour lui d'assurer la conservation d'une certaine proximité avec ses frères et sœur cadets qui se trouvent dans un pays qu'il ne connaît pas : « *On est très conscient des difficultés qu'ils vivent aussi, même s'ils ne veulent pas le dire* »¹⁷.

Dans d'autres situations, comme c'est le cas de la famille d'Omar, mais aussi d'Houria, ce sont les mères restées au Maroc qui ont rendu visite à leurs enfants installés au Canada et qui les ont aidés dans leur processus d'établissement. Certaines veillent entre autres à leurs petits-enfants et jouent un rôle d'importance dans la transmission de l'arabe dialectal marocain ou des langues berbères. Cela dit, dans ces familles où il existe une longue tradition migratoire vers l'Europe, notamment celles originaires des régions berbères de Tadla-Azilal, du Souss ou du Haut-Atlas, les mères se déplacent entre le Canada, la France, l'Espagne, l'Italie et la Suisse, selon les lieux d'installation de leurs enfants :

« *Elle passe deux mois à Casa, elle passe trois mois au Canada, elle repart, elle va à Genève un peu, elle va à Paris chez sa fille, comme ça, elle se balade.* » (Chadia)

Lors de nos observations chez les répondants marocains, nous avons pu constater que l'Internet, et plus particulièrement la webcam, joue un rôle de premier plan dans la conservation des liens entre les différents espaces migratoires de la famille. D'après nos répondants, aucun migrant au Canada ne transfère des fonds au Maroc, davantage occupés à leur établissement dans la société d'accueil. Toutefois, certains contribuent ponctuellement à différents besoins de la famille restée au Maroc : cotisations au service Internet, achat d'une webcam, rénovation de la maison familiale, envoi de matériel de laboratoire, etc.

Pour les membres de la famille vivant toujours au Maroc, la continuité des liens avec ceux des leurs installés à l'étranger raccorde ces espaces multiples et dispersés et donne lieu à une prise de conscience d'un espace d'action potentielle multipolarisé, à une représentation de soi dans un espace décloisonné. Si, dans bien des cas, de nombreux pays d'Europe faisaient déjà partie de la monade géographique familiale, ce n'est qu'avec la migration d'un de leurs proches, « *par la présence de ces personnes* »,

que le Canada ou l'Amérique du Nord au sens large « *est devenu un lieu* » (Omar). La dispersion spatiale de la famille permet de prendre conscience de l'élargissement du territoire potentiel d'action, prérequis à son appropriation effective. Ainsi, maintenant qu'Omar a ses frère et sœur à Montréal, il n'est pas exclu qu'il envoie ses enfants chez leur tante le moment venu pour eux d'entrer à l'université. Depuis que leur frère vit à Calgary, la sœur d'Houria et son mari ont fait une demande d'immigration au Canada en vue d'aller le rejoindre, accompagnés de leurs enfants. D'après ce qu'ils lui ont dit, cette migration de la famille vise prioritairement la poursuite des études universitaires de leur garçon et de leur fille, « *mais seulement pour avoir des diplômes et revenir* ».

À cet égard, des migrants profitent de la possibilité offerte par le Canada d'obtenir relativement rapidement¹⁸ une seconde citoyenneté afin de présenter ensuite une demande de résidence dans un pays européen. C'est ce qu'explique Chadia à propos de sa sœur :

« Elle n'est pas restée sur le Canada, elle est restée juste les trois ans obligés pour avoir sa nationalité... Elle est repartie sur [...] Paris. Maintenant elle est là-bas et quand elle n'a pas de travail, elle va là-bas. Elle vit entre la France et le Canada. » (Chadia)

Il en va de même de leur frère aîné qui a quitté Toronto pour s'installer à Genève. Dans d'autres cas, la citoyenneté canadienne offre une liberté de circulation hautement appréciée quand on sait qu'un visa touristique n'est pas aisément octroyé par tous les pays : « *Maintenant, bon, c'est vrai qu'ils ont la possibilité d'aller où ils veulent* » (Omar, parlant de ses frère et sœur et leurs familles). L'appropriation légale d'un espace national, incarné dans le passeport, devient une ressource en multipliant les espaces où le migrant détient des droits : droit de travailler, droit d'étudier, droit de circuler, droit de parrainer un membre de sa famille. Même pour les Marocains au Canada qui comptent rentrer au Maroc après avoir amassé les ressources économiques, culturelles et symboliques jugées suffisantes à une installation facilitée, la double citoyenneté agit comme une soupape de sûreté, un atout qu'il sera possible de mobiliser pour eux-mêmes ou leurs enfants afin de chercher du travail, d'étudier ou de simplement voyager.

Les sens attribués à la migration au Canada et les mobilisations des multiples foyers nationaux constitutifs de l'espace migratoire familial

montrent comment, pour les migrants, l'espace devient une ressource. Préalablement à la migration, l'appropriation du territoire canadien, par l'accès aux divers droits et ressources qu'il procure, s'inscrit dans une stratégie tantôt individuelle, tantôt familiale d'ascension sociale, professionnelle et/ou économique. Cette ascension est soit envisagée dans le pays d'accueil, soit dans le pays d'origine, soit en Europe (appréciée, entre autres raisons, pour sa proximité avec le Maroc), selon le statut socioéconomique initial des migrants et le sens subjectif qu'ils donnaient à leur départ. De même, les diverses dynamiques familiales transnationales développées ultérieurement à la migration au Maroc sont en partie déterminées par les motivations du migrant, son bagage de ressources initiales (dont l'expérience migratoire familiale antérieure) et les obstacles qu'il rencontre au cours de son insertion au marché du travail dans la société d'arrivée.

Conclusion

Les politiques québécoises et canadiennes en matière d'immigration apparaissent au Maroc comme des opportunités structurelles dans un contexte de contraintes à l'immigration traditionnelle vers l'Europe. Leur processus sélectif, en mettant en scène une migration de compétences et des travailleurs qualifiés, concourt à une valorisation différenciée des foyers d'immigration constitutifs de l'espace migratoire marocain où le Canada acquiert une valeur distinctive. Elles se joignent à la conjoncture économique et politique locale et à l'histoire migratoire familiale et collective pour alimenter les stratégies d'ascension sociale, économique et professionnelle en lien avec l'étranger, notamment au sein de milieux sociaux où la migration ne faisait jusqu'alors pas partie des aspirations, et encore moins des nécessités. Les modalités d'insertion économique dans le pays d'accueil et les pratiques transnationales développées sont modelées par ces conditions de construction du projet migratoire.

Les analyses présentées ici permettent de dégager des profils différenciés de migrations marocaines au Québec et au Canada. Pour les uns, classes moyennes issues des villes jusqu'ici épargnées par la nécessité économique d'émigrer, mais empreintes du sentiment que l'ascenseur social est désormais en panne, le départ au Canada semble résonner davantage comme un projet individuel. La migration est relativement définitive et vise une carrière professionnelle et sociale ascendante. Formés dans les universités marocaines et ne disposant pas d'un passé migratoire familial

favorable à des apprentissages de la mobilité et à l'exploitation de réseaux déterritorialisés, ils disposent d'un bassin de ressources plus restreint pour contourner les obstacles rencontrés dans la société d'accueil. Motivés par des aspirations professionnelles élevées, ils subissent d'autant plus amèrement et abruptement le choc de la déqualification. Pour d'autres, le projet de migration au Canada répond également à des ambitions individuelles (ou de la famille nucléaire) de promotion sociale. Mais, issues de zones rurales aux ressources initialement limitées, leur famille et leur communauté d'origine ont une longue histoire d'émigration en Europe. Ils ont eux-mêmes réalisé une première migration interne. En outre, ils s'inscrivent dans des réseaux familiaux et communautaires tissés serrés, de sorte que le projet migratoire individuel en est également un de famille. Tout comme, d'ailleurs, le choix de rentrer au pays ou de ne pas migrer dans un pays aussi éloigné que le Canada¹⁹. Ces réseaux déterritorialisés et multipolaires mettent en relation des espaces multiples d'action potentielle qui constituent autant de ressources mobilisées ou potentiellement mobilisables, tant pour les membres de la famille restés au Maroc (regroupement familial, lieu de formation universitaire pour les enfants...) que pour les migrants eux-mêmes. Pour eux, l'activation des réseaux transnationaux et la mobilisation d'espaces nationaux multiples constituent tantôt des stratégies d'insertion professionnelle dans la société d'accueil, tantôt un moyen de consolider une insertion économique éventuelle au Maroc ou dans un pays européen. On peut imaginer que dans leurs cas, les conditions d'accueil au Québec ou ailleurs au Canada auront un important rôle à jouer dans la décision de rester ou de repartir. Enfin, les flux migratoires marocains au Québec et au Canada mettent en scène des populations aisées, héritières d'une socialisation à l'international, notamment dans le cadre de voyages familiaux, de séjours linguistiques ou d'études. Pour elles, l'accès à l'international fait traditionnellement partie de l'ordre des choses, notamment pour la formation dans les plus grandes universités, cela en vue d'un retour au pays.

Les ressorts de cette pluralité des pratiques de l'espace forment des pistes d'analyse à explorer plus avant. Néanmoins, les profils dégagés empêchent de penser les flux migratoires marocains au Canada comme une réalité homogène. Si cette réalité met en scène des acteurs scolarisés et qualifiés, donnant ainsi raison aux voix qui dénoncent un drainage potentiel des cerveaux, ceux-là proviennent d'une multiplicité de milieux sociaux aux ressources inégales. La maîtrise de l'espace et les conditions de sa mobilisation en tant que ressource sont différenciées. Comprendre les modalités d'établissement des Marocains au Canada implique de

replacer le projet de départ et les stratégies d'insertion économique et de mobilité sociale dans leurs contextes historique et sociétal de départ, lesquels agissent sur les représentations et les comportements des acteurs migrants tout au long du processus migratoire. Des enquêtes de terrain devraient être menées auprès de la même population dans d'autres villes et régions canadiennes afin de mieux circonscrire, grâce à la méthode comparative (Collet 2003; Garneau 2006), les effets de contexte dans la société d'accueil. En outre, la contextualisation des actions et du sens que les acteurs en donnent met en exergue le caractère pluriel et changeant des phénomènes migratoires, nous évitant les pièges essentialistes, voire culturalistes, de la catégorisation (par exemple : « travailleurs qualifiés », « immigrants marocains »). Elle permet par ailleurs de penser la mobilité et le lieu tout à la fois, nous rappelant que les circulations de personnes, de significations et d'objets prennent place dans des espaces, matériels et symboliques.

Note biographique

Stéphanie Garneau est sociologue de formation et professeure adjointe à l'École de service social de l'Université d'Ottawa. Également chercheure à l'Observatoire Jeunes et Société, ses recherches portent sur l'enseignement supérieur et la socialisation professionnelle, sur les mobilités internationales de migrants qualifiés et leurs effets sur les sociétés de départ et d'arrivée, ainsi que sur l'enquête de terrain et ses enjeux pour la production des connaissances. Elle a notamment publié des articles dans la *Revue européenne des migrations internationales*, *SociologieS* et *Alfa, Maghreb et sciences sociales*. (sgarneau@uottawa.ca)

Notes

¹ La dissociation de ces deux dimensions pourtant inextricablement liées de la réalité migratoire a longtemps été dénoncée par Sayad (1999 : 15) : « Objet éclaté entre puissances politiques plus qu'entre disciplines et entre intérêts sociaux et politiques divergents à l'intérieur de chacun des continents que sépare la frontière tracée entre l'émigration et l'immigration, le phénomène migratoire ne peut trouver une intelligence totale qu'à la condition que la science renoue les fils rompus et recompose les morceaux brisés ».

- ² Voir entre autres Meintel (1994), Fortin (2002), Simard (2004) et Seller (2005).
- ³ Waldinger et Fitzgerald (2004), par exemple, mettent en garde contre les implications politiques de l'usage du concept de transnationalisme qui consiste à surévaluer la marge de manœuvre accordée aux migrants au détriment des pouvoirs étatiques. D'autres chercheurs soulignent la faiblesse de l'attention accordée à certaines catégories de migrants, tels les femmes (Pessar et Mahler 2003) et les réfugiés (Nolin 2006; Grenon 2007).
- ⁴ Si l'enquête ethnographique sur le site « société d'accueil » s'est effectuée auprès de migrants installés au Québec, et plus précisément à Montréal, plusieurs ont effectué des déplacements interurbains et interprovinciaux. Pour cette raison, sauf lorsque la précision s'imposera, nous ferons allusion de manière générale « au Québec et au Canada » pour désigner la société d'accueil. Nous reviendrons en conclusion sur la nécessité, dans un souci de contextualisation, de réaliser des enquêtes comparatives sur plusieurs sites canadiens.
- ⁵ Une étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'immigrants sélectionnés en vertu de la nouvelle grille québécoise de 1996 permet entre autres de constater que 33 % des personnes d'origine maghrébine (Maroc, Algérie, Tunisie) ont eu recours à l'assurance-emploi depuis leur arrivée (contre 12 % de l'ensemble des répondants) (Godin *et al.* 2004). Si une enquête ultérieure révèle que leurs problèmes d'insertion professionnelle tendent à se résorber un an et demi après l'arrivée au Québec (Renaud et Cayn 2006), la grogne des acteurs concernés continue de faire les manchettes. Voir notamment à ce sujet les articles de presse d'Isabelle Hachey (2007) et de Cellou Barry (2007) où l'on fait notamment mention de la discrimination à l'emploi à l'endroit des personnes « arabes » ou « musulmanes ».
- ⁶ Nous entendons ici qu'une attention particulière sera portée sur les liens sociaux et familiaux qui, prenant ancrage dans des contextes sociaux situés et pluriels, se développent et/ou sont maintenus activement à travers les frontières. Ces contextes sociaux sont principalement les espaces nationaux d'origine et d'accueil, mais aussi d'autres espaces migratoires aux échelles, par ailleurs, multiples (l'Europe, Paris, la région marocaine d'origine, etc.).
- ⁷ Se référer par exemple aux travaux de Ma Mung (1999), Fortin (2001), Roulleau-Berger et Shi (2004) et Garneau (2006, 2007a). Ici, le concept d'espace comprend deux dimensions qui entretiennent un rapport dialectique : il est un cadre physique et matériel structurant la vie sociale en même temps qu'il est un nœud de relations sociales, c'est-à-dire qu'il est approprié par les acteurs sociaux, injecté de symboles et structuré par eux (Rémy 1975; Grafmeyer 1994a, 1994b). Support à la fois matériel et symbolique, nous comprenons que l'espace puisse susciter des sens et des usages différenciés selon les catégories d'acteurs sociaux qui s'y côtoient ou s'y affrontent. De même, à l'image des poupées russes qui s'emboîtent l'une dans l'autre, il suppose des échelles métriques variables en fonction des contextes sociaux d'interaction (espace local, régional, national...).
- ⁸ Cette recherche, toujours en cours, a démarré dans le cadre d'un stage postdoctoral. Nous remercions ici le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour son financement ainsi que D. Meintel et M. Peraldi, directeurs respectifs du Groupe de recherche diversité urbaine (Montréal) et du Centre Jacques Berque (Rabat), pour leur accueil.
- ⁹ Les enjeux pour la collecte des données et la production des connaissances d'une double enquête sur des terrains « proche » et « lointain » ont fait l'objet d'une communication (Garneau 2007b). Un article est en cours de rédaction.
-

¹⁰ Le Maroc se rangerait au premier rang des pays d'origine des personnes ayant présenté un dossier de candidature à la loterie d'immigration américaine lors du programme 2007 (voir Bentayeb 2006).

¹¹ Selon Hibou (1996 : 29), le chiffre d'affaires de la contrebande pourrait s'élever jusqu'à 45 % du PIB. Cette activité est en croissance constante depuis le début des années 1980 et serait désormais capitale pour l'économie marocaine. Aussi, la corruption y est toujours présente, portant atteinte au développement d'un État de droit.

¹² Pour l'analyse des conditions par lesquelles l'autoritarisme se maintient à travers les mesures mêmes de démocratisation adoptées par l'État – pour répondre, entre autres, aux normes des bailleurs de fonds internationaux dévoués à une nouvelle orthodoxie du « développement » et de la « bonne » gouvernance –, voir notamment : Hibou (1996), Tozy (1999), Camau (2006) et Allal (2007).

¹³ La bourgeoisie *fassie* (négociants et marchands historiquement originaires de Fès) ayant investi dans la scolarisation de ses enfants au sein des établissements de la mission française durant la colonisation, l'accroissement rapide des effectifs de l'enseignement supérieur observé après l'Indépendance a surtout été le fait des enfants des familles de classe moyenne, à qui l'école a servi de puissant levier de promotion sociale. Les enfants des couches sociales les plus modestes sont en revanche parvenus plus difficilement que ceux des classes moyennes et aisées à connaître une mobilité sociale ascendante (Ibaâquil 2000). Aujourd'hui, pendant que les classes moyennes rivalisent, avec plus ou moins de succès, avec les stratégies scolaires des couches aisées – qui cherchent à se réserver l'accès au réseau des établissements les plus prestigieux (lycées français, grandes écoles de type HEC) –, les familles les plus démunies des bidonvilles et les petits paysans parviennent encore difficilement à assumer les coûts de la scolarisation (Mellakh 2000; Escallier 2006).

¹⁴ La fonction publique marocaine, en mal de cadres administratifs au sortir de la période coloniale, fut des années 1960 à 1980 le principal employeur de ces diplômés du supérieur, devenant du même coup le symbole par excellence de la réussite sociale pour les jeunes et leurs familles. Les transformations de l'économie marocaine et la politique d'ajustement structurel ont toutefois durement affecté sa capacité d'absorption des diplômés du supérieur, pendant que le secteur privé et la « culture » entrepreneuriale tardent à se développer.

¹⁵ Interrogés tour à tour, un avocat et un consultant en immigration nous ont systématiquement dit refuser 70 % des personnes qui venaient solliciter leurs services en raison de la non-satisfaction des critères de sélection des candidats à l'immigration québécoise et canadienne. On peut imaginer que si ce n'était de cette immigration « choisie », les flux seraient de loin supérieurs. Entretiens réalisés respectivement les 26 et 27 septembre 2006 à Casablanca et à Rabat.

¹⁶ Lamia, par exemple, dit avoir été longuement questionnée lors d'un entretien d'embauche sur ses études et ses expériences de stage en France. Ce témoignage rejoint celui de plusieurs Québécois qui ont affirmé que leurs études universitaires en France avaient été particulièrement appréciées de leur employeur au Québec (Garneau 2006). La valeur symbolique accordée aux diplômes français, voire même à l'accent français, sur le marché du travail québécois a également été observée par Fortin dans ses travaux auprès de migrants de nationalité française (y incluant des Algériens, Marocains et Tunisiens ayant la double nationalité) (Fortin 2002; Fortin et Renaud 2004).

¹⁷ Au cours de l'entretien, ce répondant a manifesté une légère inquiétude quant à la décision de ses frère et sœur d'inscrire leurs enfants dans une école musulmane montréalaise. S'interrogeant sur les motivations derrière cette décision et ne connaissant pas le contenu des cours enseignés dans ce type d'école en contexte montréalais, il semblait espérer ne pas avoir à lire en cela un repli défensif sur l'identité religieuse.

¹⁸ Il faut avoir vécu au Canada pendant au moins 1095 jours au cours des 4 dernières années, soit l'équivalent de trois années.

¹⁹ Les deux migrants rentrés au Maroc ont expliqué avoir choisi de le faire en raison de leurs parents vieillissants. Parmi les autres répondants non migrants, deux ont expliqué avoir abandonné les démarches d'immigration au Canada pour s'occuper d'un parent malade : « Il y avait [mon cousin] qui était parti en premier, il m'avait proposé de faire un mariage non... mais moi, étant donné les circonstances, là, c'était trop difficile de faire un choix. Parce qu'il y avait ma sœur handicapée et mon frère malade » (Chadia).

Bibliographie

- Allal, A., 2007. « “Développement international” et “promotion de la démocratie” : à propos de la “gouvernance locale” au Maroc », *L'Année du Maghreb Édition 2007*. Paris, CNRS Édition, p. 275-296.
- Arab, C., 2007. « Le “hrague” ou comment les Marocains brûlent les frontières », *Hommes et migrations*, mars-avril, n° 1266, p. 82-94.
- Barry, C., 2007. « La vraie urgence, c'est cette jeunesse frustrée de communautés culturelles », *Le Soleil*, 21 octobre 2007.
- Beaud, S., 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour “l'entretien ethnographique” », *Politix*, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- Bennani-Chraïbi, M., 1994. *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*. Paris, CNRS Éditions, 336 p.
- Bentayeb, I., 2006. « La ruée vers la Green Card », *Le Journal Hebdomadaire*, 24 octobre 2006. Disponible en ligne : <http://www.bladi.net/9734-La-ruce-vers-la-Green-Card.html> [consulté le 11 octobre 2008].
- Borgogno, V. et J. Streiff-Fénart, 1997. « L'accueil des étudiants étrangers en France : évolution des politiques et des représentations », *Cahiers de l'URMIS*, n° 2-3, p. 73-88.
- Bouoiyour, J., 2006. « Migration, diaspora et développement humain », *50 ans de développement humain & perspectives 2025*, p. 455-526. Disponible en ligne : www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT3-8.PDF [consulté le 11 octobre 2008].
- Bourdieu, P., 1980. « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, p. 2-3.
- Bourdieu, P., 1979. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, p. 3-6.
-

- Camau, M., 2006. « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique internationale*, vol. 1, n° 30, p. 59-81.
- Céfaï, D., 2003. « Postface. L'enquête de terrain en sciences sociales », dans D. Céfaï (éd.), *L'enquête de terrain*. Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., p. 467-615.
- Centre d'études et de recherches en aménagement et urbanisme (CERAU), 2006. *L'anthropologie de la migration. Résultat des enquêtes de terrain (Haut-Atlas, le Tadla et l'Oriental)*. CERAU, Royaume du Maroc, Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement, mai (Rapport n° 2).
- Chankou, A., 2006. « La ruée vers le Canada. Pourquoi les Marocains quittent-ils leur pays pour des aventures incertaines? », 1^{er} mai 2006. Disponible en ligne : www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_470/html_470/ruee.html [consulté le 11 octobre 2008].
- Charef, M., 1981. « Les transferts d'épargne des émigrés marocains en France : évaluation de leur importance et de leurs effets », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° XX, Éditions du CNRS, p. 8-18.
- Chauviré, C. et O. Fontaine, 2003. *Le vocabulaire de Bourdieu*. Paris, Éditions Ellipses, 77 p.
- Collet, B., 2003. « Modes d'intégration nationale et mariage mixte en France et en Allemagne : à propos d'un processus de construction de comparaison internationale », dans M. Lallement et J. Spurk (éd.), *Stratégies de la comparaison internationale*. Paris, CNRS Éditions, p. 233-247.
- Crépeau, F., 2002. « Le contrôle des frontières : le risque d'une mise en cause de l'État de droit », dans J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault (éd.), *Les relations ethniques en question*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 41-61.
- Emperador-Badimon, M. (2008). « Les diplômés chômeurs de troisième cycle au Maroc. Des expériences d'engagement revendicatif », *Alfa. Maghreb et sciences sociales 2007*, IRMC, Maisonneuve et Larose, mars, p. 181-196.
- Escallier, R., 2006. « Population et changement sociétal au Maghreb », dans J.-F. Troin (éd.), *Le Grand Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) : mondialisation et construction des territoires*. Paris, Armand Colin, p. 61-88.
- Fortin, S. 2002. « Social ties and settlement processes: French and North African migrants in Montreal », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXXIV, n° 3, p. 76-98.
- Fortin, S., 2001. « Citoyenneté et appartenances en situation de migration », *Les Cahiers du GRES*, vol. 2, n° 1, p. 73-84.
- Fortin, S., 2000. *Pour en finir avec l'intégration...* Document de travail, Montréal, Groupe de recherche ethnicité et société, Centre d'études ethniques, 34 p.
- Fortin, S. et J. Renaud, 2004. « Stratégies d'établissement en contexte montréalais : une diversité de modalités », dans J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (éd.), *Le racisme et la discrimination : permanence et résurgence d'un phénomène invouable*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 31-59.
- Garneau, S., 2007a. « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français. De l'institutionnalisation des mobilités étudiantes à la circulation des élites professionnelles? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 1, p. 139-161.
-

- Garneau, S., 2007b. « La recherche multisituée : réflexions sur l'engagement et la transmission du terrain », communication présentée au colloque international *Anthropologie des cultures globalisées. Terrains complexes et enjeux disciplinaires*, Québec, 7-11 novembre 2007.
- Garneau, S., 2006. « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec. La construction d'une typologie comme outil de comparaison internationale », *SociologieS*. Disponible en ligne : <http://sociologies.revues.org/document342.html> [consulté le 11 octobre 2008].
- Glick Schiller, N., L. Basch et C. Szanton Blanc, 1995. « From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration », *Anthropological Quarterly*, vol. 68, n° 1, p. 48-63.
- Godin, J.-F. (sous la supervision de G. Pinsonneault et avec la collaboration de C. Benzakour, M. Truong, B. Audet et F. Maher), 2004. *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996. Partie 1*. Rapport synthèse, Direction de la population et de la recherche, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, gouvernement du Québec, janvier, 60 p. Disponible en ligne : www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/Insertion_emploi_partie1_rapportsynthese.pdf [consulté le 11 octobre 2008].
- Grafmeyer, Y., 1994a. *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan, 127 p.
- Grafmeyer, Y., 1994b. « Regards sociologiques sur la ségrégation », dans J. Brun et C. Rhein (éd.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*. Paris, L'Harmattan, p. 85-117.
- Granovetter, M. S., 1973. « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, n° 78, p. 1360-1380.
- Grenon, É., 2007. *La séparation familiale à la suite de l'exil au Canada : ruptures et continuité. Une étude exploratoire auprès de femmes réfugiées à Ottawa*. Mémoire de maîtrise, École de service social, Université d'Ottawa, septembre, 147 p.
- Hachey, I., 2007. « Les immigrants découvrent le 450 », *La Presse*, 13 octobre 2007, cahier Plus, p. 4
- Hibou, B., 1996. « Les enjeux de l'ouverture au Maroc. Dissidence économique et contrôle politique », *Les cahiers du CERI*, n° 15, avril, 42 p.
- Ibaâquil, L., 2000. « Les diplômés marocains de l'enseignement supérieur : une mobilité sociale en panne? », dans V. Geisser (éd.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris, CNRS Éditions, p. 137-153.
- Immigration et Communautés culturelles Québec (ICCQ), 2006. *Tableaux sur l'immigration au Québec 2001-2005*. Gouvernement du Québec, mars, 42 p.
- Lacroix, T., 2005. *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 257 p.
- Lazaâr, M., 1987. « Conséquences de l'émigration dans les montagnes du Rif Central (Maroc) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n° 1 et 2, p. 97-114.
- Lévy, J. et M. Lussault, 2003. *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin, 1033 p.
-

- Lin, N., 1995. « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, vol. XXXVI, p. 685-704.
- Ma Mung, E., 1999. « La dispersion comme ressource », dans J. Cesari (éd.), *Les anonymes de la mondialisation*. Paris, L'Harmattan, p. 89-103.
- Marcus, G. E., 1998. *Ethnography through thick & thin*. Princeton, Princeton University Press, 275 p.
- Meintel, D., 1994. « Transnationalité et transethnicité chez de jeunes issus de milieux immigrés », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, p. 63-79.
- Mellakh, K., 2000. « L'expansion scolaire et universitaire au Maroc : aspects et enjeux », dans V. Geisser (éd.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris, CNRS Éditions, p. 92-101.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2003. *Caractéristiques de l'immigration au Québec. Statistiques*. Direction de la population et de la recherche, Gouvernement du Québec, 39 p.
- Moatassime, A., 2000. « Préface », dans V. Geisser (éd.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris, CNRS Éditions, p. 9-17.
- Nolin, C., 2006. *Transnational ruptures: gender and forced migrations*. Aldershot, Ashgate Publishing Co., Series Gender in a Global / Local World, 246 p.
- Peraldi, M., 1999. « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », dans J. Cesari (éd.), *Les anonymes de la mondialisation*. Paris, L'Harmattan, p. 51-67.
- Peraldi, M. et A. Rahmi, 2007. « Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes et migrations*, mars-avril, n° 1266.
- Pessar, P. et Mahler, S., 2003. « Transnational migration: bringing gender », *International Migration Review*, vol. 37, n° 4, p. 812-846.
- Portes, A. et al. 1999. « The study of transnationalism: Pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 217-237.
- Rémy, J., 1975. « Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche », *Recherches sociologiques*, vol. VI, n° 3, p. 279-293.
- Renaud, J. et T. Cayn, 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des affaires publiques et des communications, gouvernement du Québec, mars, 54 p. Disponible en ligne : www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/accesEmploiQualifie_RapportRenaudCayn.pdf [consulté le 11 octobre 2008].
- Rouleau-Berger, L. et L. Shi, 2004. « Routes migratoires et circulations en Chine : entre mobilités intracontinentales et transnationalisme », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 3, p. 7-27.
- Sayad, A., 1999. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Préface de Pierre Bourdieu, Paris, Seuil, 448 p.
-

- Schnapper, D., 2001. « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 2, p. 9-36.
- Seller, R., 2005. « 'Out of state' but still in mind : family love and the cultural context of migration in Dominica, Eastern Caribbean », *Diversité urbaine, Cahiers du Groupe de recherche ethnicité et société*, vol. 5, n° 1, printemps, p. 43-60.
- Simard, M., 2004. « Liens internationaux et participation internationale des jeunes d'origine immigrée en région au Québec », *Lien social et politiques*, n° 51, printemps, p. 111-122.
- Simon, G., 1990. « Les diasporas maghrébines et la construction européenne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6, n° 2, p. 97-105.
- Simon, V., 2000. « La migration des étudiants maghrébins en France : une approche socio-historique (1962-1994) », dans V. Geisser (éd.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris, CNRS Éditions, p. 245-269.
- Talahite, F., 1997. « Migrations et développement en Méditerranée : vieux débats, nouveaux enjeux », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, décembre, p. 71-82.
- Tarrius, A., 2002. *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris, Éditions Balland, 168 p.
- Tarrius, A., 2000. *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 266 p.
- Tarrius, A., 1989. *Anthropologie du mouvement*. Caen, Paradigme, 192 p.
- Tozy, M., 1999. « Réformes politiques et transition démographique », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, avril-juin, p. 67-84.
- Troin, J.-F., 2006. « Introduction », dans J.-F. Troin (éd.), *Le Grand Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) : mondialisation et construction des territoires*. Paris, Armand Colin, p. 5-24.
- Wagner, A.-C., 1998. *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*. Paris, PUF, 236 p.
- Waldinger, R. et D. Fitzgerald, 2004. « Transnationalism in question », *American Journal of Sociology*, vol. 109, n° 5, p. 1177-1195.
-